

# Agneaux C o n t a c t

Journal d'information de la commune d'Agneaux

Juin 2024 N° 84



w w w . a g n e a u x . f r



# EDITORIAL

Habitants d'Agneaux, chers amis, Ce début d'année 2024 ne porte pas beaucoup de signes d'es-pérance pour l'avenir.

En effet l'actualité, empreinte d'une médiatisation excessive, nous apporte son lot de stress et perturbe notre vie familiale et professionnelle.

Néanmoins, l'équipe municipale, poursuit son action pour que notre vie quotidienne puisse demeurer agréable avec un lien social renforcé et partagé par le plus grand nombre.

Je penserai tout d'abord à nos enfants qui vont bientôt profiter de locaux scolaires entièrement rénovés et ce, sur les deux années à venir.

Je demeure persuadé que les enfants apportent à leur commune cette vitalité dont elle a besoin pour mener à bien les projets d'animation et de loisirs.

Après la route de Périers, route partagée et sécurisée, nous au-rons à cœur de porter avec nos amis Saint-Lois, la réfection to-tale de la rue Guillaume Michel, procurant ainsi aux riverains et aux différentes entreprises, un espace agréable et accueillant. Nous travaillons également sur un développement du logement social, devant nous permettre d'accueillir, à l'avenir, de jeunes couples avec enfants qui trouveront sur notre commune tous les services utiles.

Enfin, depuis quelques années, nous avons lancé la rénovation de l'éclairage public, avec la mise en place de nouveaux sup-ports surtout d'ampoules de faible consommation. Aussi, dans les mois qui viennent, l'ensemble des luminaires de la route de Coutances et de la rue de la Cavée, vont être remplacés, ap-portant ainsi une plus grande sécurité, mais aussi d'importantes économies d'énergie.

Vous trouverez dans ce journal, de nombreuses informations sur la vie de notre cité, et je remercie toutes celles et ceux qui par-ticipent à ce travail.

Il me reste à vous souhaiter une très belle fête Saint Jean ainsi qu'un temps de repos bénéfique au cours de cet été.

Bien cordialement

Votre Maire  
Alain SEVÊQUE



- 15-16 juin : Fête de la Saint Jean
- 23 juin : Fête de la musique des enfants
- 5 juillet : Pique nique des habitants
- 7 septembre : Forum des associations
- 7 décembre : 9<sup>e</sup> rendez-vous de la culture avec Hélène Harter, historienne spécialiste des Etats-Unis

## Sommaire

- Page 3 : Brèves - Agenda
- Page 4 : Denise Legallais - Eugène Grandin
- Page 5 : Histoire, les Manchois dans les guerres
- Page 6 : Communication
- Page 7 : L'éclairage public - Travaux route de Pe-riers
- Page 8 : Les référents de quartier
- Page 10 : Le restaurant scolaire
- Page 11 : L'école et ses projets
- Page 12 : Visite des jardin par les maternelles
- Page 13 : Le centre de loisirs
- Page 14/15/16 : Rétro 2022
- Page 17 : Le jumelage
- Page 18/19 : Saint-Lô Agglo
- Page 20 : Les entreprises agnelaises
- Page 22 : Le club les Agneléts
- Page 23 : Le club de l'amitié
- Page 24 : Le Téléthon

# BUDGET

## Un cap maintenu malgré un contexte de crise

### Les chiffres clés 2024

**7,8 M€**  
C'est le Budget global de la ville pour l'année 2024  
Dont **3,3 M €** ; d'investissements  
**0%** d'augmentation du taux d'imposition communal depuis 2012  
**4,4 années**

La capacité de désendettement de la Commune, soit bien en deça du seuil d'alerte de 12 années

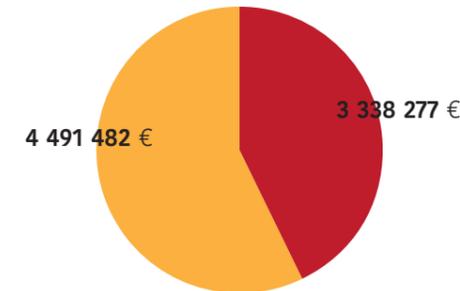
Sur ces 3,3 Millions, plus de 1,7 Millions seront consacrés à la rénovation du groupe scolaire. (Ecole Maternelle, Ecole de Musique et Restaurant Scolaire)

La gestion saine de nos finances municipales permet à notre ville de continuer à maintenir nos taux d'imposition communaux inchangés depuis plus de 12 ans.

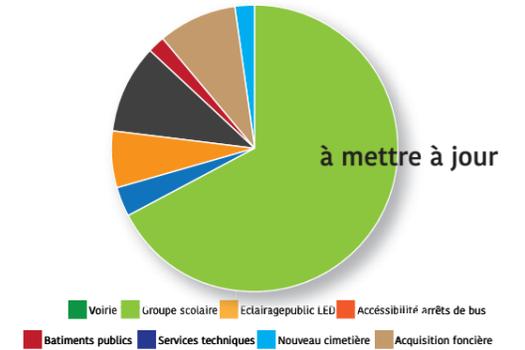
Ce ratio calcule en années notre endettement global rapporté à notre épargne brute et prend en compte les emprunts prévus pour financer les travaux du groupe scolaire et la mise en leds de l'intégralité des Route de Coutances et Rue de la Cavée.

Près de 90 % du budget Investissement est consacré aux dépenses d'équipement, et un peu plus de 10 % au remboursement du capital de la dette.

Notre budget 2024 par section



Nos dépenses d'équipement



### Quelles incertitudes à court terme pour nos finances locales ?

Notre situation financière est plutôt résiliente au vu du contexte général. En effet notre budget a moins souffert que prévu des impacts de la crise énergétique grâce au partenariat avec le SDEM 50.

Il n'en reste pas moins que de nouveaux dangers pointent à l'horizon :

La baisse du nombre de transactions immobilière conjuguée au recul des prix feront mécaniquement baisser les recettes des droits de mutation de plusieurs dizaines de milliers d'euros.

La réduction du déficit public qui s'élève en 2023 à plus 5,1% du PIB ( l'un des plus élevés de l'UE) est devenue une urgence. Elle pose la question de la soutenabilité de l'endettement du pays (110 % du PIB) dans un contexte de taux élevé. Le ministre de l'économie a clairement indiqué que les collectivités locales devaient contribuer à la réduction du déficit public, sans préciser le montant de l'effort demandé.

### Ces incertitudes impacteront elles nos investissements à venir ?

La majorité de nos investissements répondent à l'urgence climatique ; ils nous feront économiser de l'énergie et impacteront favorablement nos dépenses de fonctionnement sur lesquelles nos efforts doivent se concentrer.

Ces investissements sont donc vitaux et seront priorités, bénéficiant encore d'aides de l'Etat substantielles. Continuer à rendre attractive notre ville à travers ses services (Ecoles, médiathèque, maison médicale..) et ses infrastructures ( Batiments, voiries..) suppose une dynamique d'investissements maintenue. C'est ce que nous nous efforcerons de faire grâce à notre plan pluriannuel d'investissements actualisé annuellement en associant ambition et réalisme financier.

# ASSOCIATION

## Manche Yoga

Interview d'Aurélie Philippe, présidente de Manche Yoga

### Pouvez-vous présenter votre association

Je suis la jeune présidente (depuis septembre 2023) d'une association qui aura bientôt 30 ans (un anniversaire que nous comptons fêter !). Il s'agit de la première association de Yoga sur le secteur qui a été fondée par une Agnelaise, Paulette Lemari-gner. C'est une association qui compte environ 100 adhérents venant d'Agneaux et des villes voisines.

### Proposez-vous beaucoup de cours ?

Nous avons 4 professeurs, chacun avec des approches différentes afin que toutes et tous puissent trouver le type de yoga qui leur convient. Pour la petite anecdote, Christine Prost, l'une de nos adhérentes et élève de Patrick Guillier s'est formée pour devenir enseignante dans l'association.

▫ 19h et 21h avec Patrick Guillier le lundi et le mercredi à l'espace loisir d'Agneaux  
▫ 18h30 et 19h45 avec Joo Teoh le lundi sous la médiathèque  
▫ 10h à 11h15 avec Joo Teoh le mardi sous la médiathèque

▫ 14h à 15h30 mardi avec Christine Prost à l'espace loisirs  
▫ 11h à 12h pour un yoga parent/enfant (à partir de 5 ans) le mercredi avec Caroline Bergelin sous la médiathèque

▫ 12h30 à 13h45 le mercredi avec Caroline Bergelin sous la médiathèque

L'association fait le lien avec les professeurs et trouve les lieux pour les séances.

### Vous indiquez faire du yoga parents-enfants, pouvez-vous me dire en quoi ça consiste ?

Il s'agit surtout de séances autour de la respiration avec des postures parent-enfant. L'idée est d'avoir un temps de bien-être, de calme et de détente avec l'enfant ; le binôme ressort avec une complicité accrue. Cela aide les enfants à gérer leurs émotions en travaillant le rapport au corps et au souffle. Les cours sont proposés à partir de l'âge de 5 ans.

### Parlez-nous du yoga...

Le mot yoga vient de la racine sanskrite (langue traditionnelle indienne) « YUJ » qui peut se traduire par l'union. Le yoga signifie relier l'esprit et le corps. L'idée est de se concentrer sur sa respiration pour redécouvrir son corps et oublier le reste. Le principe est de décomposer sa respiration et d'en ressentir toutes les étapes. La philosophie du yoga est de garder le corps et l'esprit connectés voire même de les réconcilier grâce à des mouvements posturaux spécifiques. Pour les connaisseurs, notre association pratique plutôt le «Hatha yoga» (le Soleil et la Lune), c'est-à-dire un yoga en douceur.

Bien évidemment, il n'est pas nécessaire d'être souple pour faire du yoga, il s'agit de postures douces mais la répétition fait que l'on gagne en souplesse, en équilibre et en détente. On se concentre sur son souffle. Il n'y a pas de compétition ni de jugement

avec le yoga, on se recentre sur soi, son souffle, ses gestes... on se reconnecte avec son corps.

### Combien ça coûte de pratiquer le yoga ?

L'adhésion à l'association est minime, à hauteur de 10 € par an, elle sert juste à couvrir les frais généraux. Les cours sont ensuite à régler directement auprès du professeur de Yoga (entre 10 € et 15 € la séance à l'unité mais possibilité de payer à l'année avec un tarif préférentiel). Il est bien évidemment possible de faire des séances d'essai, notamment en mai, juin ou septembre dans le cadre de la réflexion sur les activités de la rentrée. Ensuite il est possible de s'inscrire tout au long de l'année ou au forum des associations d'Agneaux.

### Je suppose qu'il y a également des moments de convivialité ?

En mai 2023 nous avons organisé une journée yoga à la médiathèque d'Agneaux avec une conférence sur l'origine du yoga et une intervenante sur la cuisine ayurvédique, pratique culinaire indienne reconnue comme médecine par l'OMS. La journée fut un succès et nous envisageons une nouvelle journée thématique en 2024. N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook, nous communiquerons?????

Aurélie Philippe :  
Courriel : [associationmancheyoga@gmail.com](mailto:associationmancheyoga@gmail.com)  
06 88 25 28 24 - [facebook.com/mancheyoga/](https://www.facebook.com/mancheyoga/)



[facebook.com/ville.agneaux](https://www.facebook.com/ville.agneaux)

# BRÈVES



**Une rose, un espoir**  
Cette année encore, et pour la deuxième fois, l'opération « Une rose, un espoir » s'est déroulée au printemps. Contre un don 4600 roses ont été échangés. La remise du chèque aura lieu le 29 juin.



**J'aime la nature propre**  
Comme depuis déjà 3 ans, nous avons participé cette année encore à l'opération nationale organisée par la Fédération des chasseurs. Ainsi, élus et référents ont sillonné la commune pour ramasser les déchets de toute sorte, emballages, canettes, bouteilles et même un extincteur ! L'an prochain, nous solliciterons toutes les bonnes volontés et vous donnons donc rendez-vous en mars 2025.



**Les artistes agnelais s'exposent à la médiathèque**  
Du 14 au 25 mai, 8 artistes agnelais ont exposé leurs œuvres à la médiathèque. Ce fut l'occasion d'admirer de superbes réalisations, les peintures de Jacques Lechevalier, Alain Saphore, Marie-christine Houitte, Mireille Badin et Myriam Renaud, les sculptures d'Yvette Blondel et de Myriam Renaud, le macramé de Myriam Poutrel et la tapisserie au point de Bayeux de Brigitte Rouxel. Un grand plaisir de mettre en avant nos artistes locaux et un ravissement pour les visiteurs !

Absente sur la photo Mireille Badin.



**Maisons et jardins fleuris...**  
Pensez à vous inscrire près de Maryline Lesellier au 02 33 77 33 52 pour participer au concours. Le jury visitera les inscrits fin juin et comme chaque année, tous les participants seront récompensés.



## Agneaux Culture Loisirs

Interview de Sylvie Boscher (Présidente) Françoise Jean, (Vice-présidente) et Jacques Blin (Secrétaire).

### Pouvez-vous nous présenter l'association

ACL est une association qui existe depuis 35 ans (1989). L'association qui comprend 350 adhérents venus d'Agneaux et des communes environnantes propose de multiples activités en intérieur et extérieur autour d'un maître mot : convivialité !

L'association repose sur un bénévolat fort, en effet la douzaine d'activités proposées sont animées par des bénévoles ce qui permet de maintenir un montant d'adhésion de 25€.

Une fois inscrit à ACL, il est possible de pratiquer autant d'activités que l'on souhaite, la seule condition étant de s'inscrire rapidement pour les activités les plus demandées.

### Quelles activités proposez-vous ?

L'esprit initial d'ACL qui a commencé par la randonnée s'est étoffé au fil des années avec des concerts mais surtout avec une multitude d'activités : marche nordique, couture, tarot, peinture ludique, chiffres et des lettres, Jin Shin Jyutsu, chorale, conférences, loisirs et jeux, mémoire...

La randonnée est l'activité qui mobilise le plus de monde avec 110 personnes inscrites et environ 80 personnes tous les jeudis. Un planning est disponible sur le site internet d'ACL (acl.asso.fr) et la page Facebook relate la vie de l'association. Tous nos circuits sont reconnus par les bénévoles. Le point de rdv est devant la salle des fêtes avec un départ à 13h45

précise.

Deux circuits sont proposés simultanément : 7/8kms et 12/13kms.

Pour les plus sportifs, la marche nordique permet d'avoir un rythme plus soutenu, celle-ci accueille une quarantaine de participants pour une distance d'environ 10kms.

La chorale accueille aujourd'hui 44 personnes, les nouveaux membres sont les bienvenus !

### ACL a fortement marqué la mémoire des Agnelais

En effet, beaucoup d'habitants se souviennent des concerts organisés dans la salle omnisport. Cela a commencé par des cabarets chanson Française en 1993. A l'époque 5 concerts étaient organisés tous les ans. Sans être exhaustif, nous pouvons citer : Michel Delpech, Robert Charlebois, Leny Escudéro, Mes souliers sont rouges, Pierre Perret, Adamo, Daniel Guichard, Linda Lemay.

Depuis plusieurs années nous sommes passés à 3 concerts par an car l'offre de concerts devient pléthorique dans les environs et il devient plus sage de proposer des artistes en devenir, moins connus mais pour autant talentueux. Il faut juste avoir l'esprit curieux pour pousser la porte de la salle des fêtes...

Ces soirées « chansons françaises » sont toujours organisées au cours du premier semestre dans la salle des fêtes. Nous en profitons pour remer-

cié tous les bénévoles de l'association. Il faut savoir que pour organiser une soirée concert, il faut des bénévoles, des intermittents et l'appui des services techniques pour tout l'aspect logistique.

Autre animation, tous les ans, nous proposons une après-midi « enchantée » c'est l'occasion pour des amateurs (seul, en duo ou en chorale) qui aiment chanter de se produire sur une vraie scène avec un public nombreux et sur une thématique dédiée. Cette année les chansons proposées étaient sur le thème de "La Plage et La Mer". L'entrée est gratuite et c'est une occasion de passer un moment convivial.

### Si vous deviez résumer l'état d'esprit de l'association en quelques mots...

Partage, lien, bienveillance et solidarité. Au-delà des activités, il y a surtout le plaisir de se retrouver !

### Un dernier mot ?

Rendez-vous au forum des associations de septembre où nous vous ferons un plaisir de vous présenter toutes nos activités et ainsi vous inscrire. Des permanences sont également assurées à notre local (1 impasse de la Pallière) situé au dessus du Club d'Echecs jusqu'à mi-octobre selon un planning très précis (cf site ACL).

## La gestion des chats errants



De nombreuses communes sont confrontées à la prolifération de chats errants.

### Rappel :

#### Qu'est-ce-qu'un état de divagation ?

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître, et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui (art. L 211-23 du code rural et de la pêche maritime).

#### Quelle est la compétence du maire ?

Le maire peut prendre toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des chats (Code rural., art. L 211-22).

#### Fourrière et convention avec un vétérinaire.

Chaque commune doit disposer d'une fourrière communale ou du service d'une fourrière établie sur une autre commune. En l'occurrence, Saint-Lô-Agglomération dispose d'une fourrière (code rural, art. L 211-24).

Dans les départements indemnes de rage, lorsque les chiens et les chats accueillis dans la fourrière ne sont pas identifiés, les animaux sont gardés pendant un délai franc de 8 jours ouvrés. Si, à l'issue de ce délai, l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné, et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière. Dans les départements infectés par la rage, les animaux non identifiés sont euthanasiés (C. rur., art. L 211-26).

Par ailleurs, « Le maire prend toutes dispositions de nature à permettre une prise en charge rapide de tout animal errant ou en état de divagation qui serait trouvé accidenté ainsi que de tout animal qui serait trouvé errant ou en état de divagation en dehors des heures et des jours ouvrés de la fourrière ou de la structure qu'il a désignée comme lieu de dépôt » (C. rur., art. R 211-11). A cette fin, le maire pourra passer des conventions avec des cabinets vétérinaires pour assurer la prise en charge de ces animaux. La commune est en cours de conventionnement avec le cabinet vétérinaire d'Agneaux, seul habilité par la commune pour la stérilisation des chats capturés par les services de la commune.

En outre, la commune d'Agneaux a conventionné avec l'association

« Trente millions d'amis » pour donner un cadre aux campagnes de stérilisation.

#### Associations de protection des animaux.

L'article L 211-27 offre aux maires la possibilité de faire capturer des chats non identifiés vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, puis de les relâcher sur le lieu de la capture, après avoir fait procéder à leur identification et stérilisation.

Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association. La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde (art. L 211-11) de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune.

#### Nourrissage des chats.

En complément des dispositions du code de la santé publique, les règlements sanitaires départementaux (RSD) visent toutes les mesures, en particulier d'hygiène, propres à préserver la santé de l'homme.

L'article 26 du RSD type relatif à la présence d'animaux dans les habitations, leurs dépendances, leurs abords et les locaux communs prévoit notamment qu'il « est interdit d'attirer systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les pigeons et les chats, quand cette pratique est une cause d'insalubrité ou de gêne pour le voisinage ».

La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs » (JO Sénat, 01.11.2018, question n° 04966, p. 5575).

Si les prescriptions du règlement sanitaire départemental ne sont pas respectées, le maire peut intervenir sur la base de ses pouvoirs de police générale définis à l'article L 2212-2 du CGCT, en demandant au propriétaire de se conformer aux dispositions fixées par le règlement (cf. fiche procédure Infraction au règlement sanitaire départemental).

En cas de violation du règlement sanitaire départemental, l'article 7 du décret n° 2003-462 sanctionne le contrevenant de la peine d'amende prévue pour les contraventions de 3<sup>e</sup> classe, soit 450 €.

# RÉFÉRENTS DE QUARTIER

## Bernard Chapron

Référent du quartier rue de la Banque et rue Guillaume Michel.

### Racontez-nous votre histoire de référent.

Après 47 ans passés à Cherbourg, nous sommes venus, ma femme et moi nous installer à Agneaux pour nous rapprocher de notre fille qui habite La Meauffe. Nous vivons ici, rue de la Banque depuis 13 ans. En 2015, Mme Debono, qui était adjointe au maire d'Agneaux, et qui habitait tout près m'a demandé si je voulais bien devenir référent de quartier et j'ai accepté.

Le quartier dont je suis référent n'est pas très étendu, c'est la rue de la Banque et la moitié de la rue Guillaume Michel qui est agnelaise.

Je m'occupe de résoudre des petits problèmes de voisinage, comme les tontes de pelouse que les propriétaires laissent et qui finissent par sentir mauvais. Il suffit parfois de dialoguer pour trouver des solutions.

Je fais remonter des choses à la mairie ; il faut ensuite faire comprendre aux gens qu'il faut être patient ; c'est plus facile quand on a une date. Par exemple, la rue Guillaume Michel, qui est en très mauvais état, il semblerait que nous ayons enfin une date pour la réalisation des travaux. Il est vrai que, la rue étant sur deux communes, ça ne simplifie pas les choses. A ce propos, il y a de temps en temps des habitants saint-lois de la rue Guillaume Michel qui me demandent si je ne pourrai pas signaler des choses à la mairie de Saint-Lô. J'ai participé, il y a quelques semaines à l'opération, « j'aime la nature propre » où nous avons nettoyé la rue Guillaume Michel, la venelle du bourg buisson ; il y avait de quoi remplir quelques sacs.

J'aime bien rendre service ; dans la résidence où on a une population vieillissante, il nous arrive, ma femme et moi, d'aller à la pharmacie pour un voisin, d'emmener une voisine au bureau de vote.

**Nous continuerons de la faire tant que nous sommes encore en forme.**



A ce jour, 15 référents de quartier, répartis sur le territoire d'Agneaux, concrétisent les interactions entre les services de la mairie et les quartiers.

#### Les référents sont :

■ Quartier de la Mouchette : M. PEPIN Dominique, 10 rue de la Mouchette ■ Quartier du Joli et du Boscq : Mme LESCENE Odile, Le Joli ■ Quartier de la Demeurance : Mme VASTEL Céline, 14 rue de la Demeurance ■ Quartiers Allée des Prairies, rue de Turgis, allée du Bois et rue des Campagnes : M. GOSSET Daniel, 12 allée des Prairies ■ Quartier rue de la Banque et rue Guillaume Michel : M. CHAPRON Bernard, 1 bis rue de la Banque ■ Quartier des Coteaux de la Vire : M. FRAPART Steven, 27 rue de Tatihou et Mme ENOT Anne-Sophie, 5 rue de Chausey ■ Quartier de la Doucetièrre : Mme COUPEAUX Claire, 10 rue de Savoie et Mme DILASSER Thérèse, 2 rue de Normandie ■ Quartier de l'Orée du Bois : Mme LALLIER Michèle, 5 l'Orée du Bois ■ Quartier de la Falaise rue du Coteau, du Stade, du Clos des Mûres, route de Coutances entre le giratoire du groupe scolaire et le giratoire rue de Turgis : Mme BERNARD Marion, 28 rue de la Petite Falaise ■ Quartier de la Vignette : M. MASSICOT Philippe, 45 rue Xavier Antoine ■ Quartier de Villechien : M. THOMAS Anthony, 255, rue de Villechien, bâtiment B appartement 27 ■ Quartier du Centre-Ville : Mme LEROY Maryvonne, 12 rue du Général de Gaulle.

# ENTREPRISES



facebook.com/ville.agneaux

## Grégoire Sinel Maître d'œuvre

Depuis quand exercez-vous l'activité de maître d'œuvre ?

J'exerce mon activité à mon compte depuis octobre 2019. Je m'occupe entre autres des projets de rénovation et d'extension.

Comment se porte l'activité en ce moment ?

Pour l'instant ça marche très bien, il y a du travail. Je suis très satisfait. Il faut dire que je n'ai pas commencé dans les meilleures conditions. Je n'avais pas de clients à la base et surtout j'ai commencé quasiment au moment du COVID.

Quel est votre périmètre d'intervention ?

J'interviens dans un périmètre de 45 minutes autour de Saint-Lô.

Le métier de maître d'œuvre n'est pas souvent très bien compris par de nombreuses personnes. Pourriez-vous nous préciser tout ce que vous pouvez faire ?

Après une prise de contact avec le client pour son projet d'extension ou de rénovation, j'analyse ses besoins et je peux concevoir des plans. Vient ensuite l'étape où il faut déposer les demandes d'autorisations administratives (permis de construire, déclaration préalable, etc.). Je peux également m'en occuper car les informations demandées par l'administration deviennent de plus en plus pointues. Enfin, j'assure le suivi du chantier et la bonne coordination entre les artisans intervenants.

Bien sûr, toutes ces prestations ne sont pas obligatoires. En fonction des besoins et compétences des clients, ma mission peut être uniquement une de celles que j'ai évoqué avant. Bref, c'est à la carte.

Courriel : gregoisinel.moe@outlook.fr

Tél. : 06 80 27 12 12

Heures de contact : de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi



# ÉCOLES

## Les activités pédagogiques à l'école Marie Ravenel



### 1, 2, 3, et puis s'en vont

Les écoliers de maternelle ont travaillé avec Ghislaine de la médiathèque sur le thème des marionnettes. Lors de ce projet, une comédienne est venue présenter un spectacle à l'école. Les élèves ont assisté à un second théâtre de marionnettes au théâtre de Saint-Lô. Assurément, marottes, pantins ou guignols ne démentent pas leur pouvoir de fascination.

### Découvertes artistiques au musée numérique

Les élèves de grande section ont étudié l'art avec Ghislaine au musée numérique de la médiathèque. Ils ont exploré d'une manière vivante et aussi ludique des tableaux de maîtres. Par exemple, sur une tablette individuelle, ils devaient reconstituer une nature morte de Cézanne sous la forme d'un puzzle.



### Des échiquiers à l'école

Les élèves de CP découvrent le jeu, les règles, les pièces et leurs déplacements. Quant aux CE1-CE2, ils réinvestissent les apprentissages de l'année dernière et peuvent apprendre et élaborer des stratégies efficaces.

## Les inscriptions à l'école Marie Ravenel

Les inscriptions à l'école Marie Ravenel d'Agneaux pour la rentrée de septembre 2024 s'enchaînent depuis le mois de février. Et pour conserver les 11 classes, il faut soutenir le rythme auprès des petits nés en 2021 et 2022.

Pour inscrire son enfant, il convient de se rendre à la mairie d'Agneaux, de préférence sur rendez-vous au 02 33 77 33 50, avec le livret de famille, la carte d'identité du parent, le carnet de vaccination et le justificatif de domicile.

Les plus petits intégreront une des 4 classes de maternelle qui bénéficient chacune d'une ATSEM, les plus grands rentreront dans une des 7 classes élémentaires.

Les écoliers ont la possibilité de bénéficier du restaurant scolaire où l'on mange très bien. Les repas sont préparés sur place et servis par le personnel de la commune attentif aux besoins des convives. Les menus sont élaborés avec soin, en veillant à leur équilibre nutritionnel et à leur variété. Ils sont disponibles sur le site [agneaux.fr](http://agneaux.fr). Les élèves peuvent bénéficier des accueils périscolaires, le matin de 7h30 à 8h20 et le soir de 16h30 à 19h avec étude surveillée pour les enfants du CE1 au CM2. Le site [agneaux.fr](http://agneaux.fr) détaillent les organisations et les tarifs (gratuit le matin).

### Des élèves judokas

Grâce au club de judo d'Agneaux, les élèves ont pu s'initier au judo pendant 7 séances. Alexandre, le professeur ceinture noire, leur a enseigné quelques techniques pour retourner ou déséquilibrer leur partenaire, avec respect et bienveillance. Ils ont pu ensuite utiliser ces techniques dans des combats. C'est la 2ème année où ce partenariat existe, ce qui permet de réinvestir les apprentissages acquis.

### Rencontres Rondes et jeux chantés

Les 4 classes de maternelle ont dansé lors des rencontres « Rondes et jeux chantés » organisées par la circonscription scolaire. Les élèves ont préparé leurs danses en classe puis se sont produits devant de nombreux spectateurs. Un peu de stress mais une belle réussite !

photo entrée de l'école

## Les travaux à l'école maternelle Marie Ravenel



La municipalité d'Agneaux a prévu un plan de rénovation de son école publique en commençant par l'école maternelle. Du 11 mars jusqu'aux grandes vacances, les 4 classes de maternelle sont transférées temporairement pour laisser le champ libre à la 1ère phase des travaux qui se déroule au rez-de-chaussée. Les 2 classes des plus jeunes maternelles sont montées d'un étage et les 2 autres classes, les plus grands, ont déménagé dans les locaux de l'école élémentaire, de quoi se sentir encore plus grands.

### La préparation des classes transitoires

Tous les acteurs scolaires et municipaux ont préparé l'organisation scolaire pendant les travaux dès la rentrée de septembre 2023, trouver les locaux adéquats adaptés aux besoins des enfants selon leur âge, aménager les classes transitoires sans oublier aucun détail ergonomique ou technique, tels les stores ou le nettoyage de la moquette. Ainsi le corps enseignant, directeur, professeurs et ATSEM a fait équipe avec le personnel des services techniques pour réussir l'aménagement et le déménagement des classes temporaires. Les enfants ont participé avec plaisir à la mise en paquets et à la préparation de leurs nouveaux locaux. Des parents ont même participé volontiers au portage des cartons au moment de la sortie du vendredi avant les vacances. Les professeurs, les ATSEM et le directeur de

l'école ont sacrifié une partie de leurs vacances d'hiver pour réaménager les nouvelles classes, mais c'était pour la bonne cause, avec l'aide du personnel technique très attentif et dans une très bonne ambiance.

### Depuis le 11 mars

Le jour de la rentrée après les vacances d'hiver, c'est un chemin fléché que devaient suivre parents et enfants. Des pancartes explicites ont mené chaque élève dans la bonne classe. Les plus petits au 1er étage se sont rapidement adaptés aux nouvelles conditions de vie. Ils donnent la main au copain pour descendre les escaliers, ils ont accès au restaurant scolaire au plus près comme avant et les sanitaires sont conformes à leur taille. Quant aux plus grands, ils sont fiers d'avoir investi l'espace de l'école élémentaire. Néanmoins ils vont en récréation dans la cour des maternelles protégée de l'accès aux travaux.

Le centre de loisirs d'adapte aussi Les enfants du centre de loisirs doivent aussi modifier leurs habitudes, la sieste est délocalisée vers le RPE et les activités de motricité sont transférées dans la salle polyvalente. Bastien, le directeur du centre, souligne que le regroupement des différents acteurs de l'enfance, de la crèche à l'école en passant par le centre de loisirs et les écoles d'arts plastiques et de musique, autour d'une place unique, la place de l'Avenir, permet un partage optimal des lieux. La coopération des services est

parfaite, c'est un réel atout pour la population.

Pourquoi les travaux  
Construite en 1975, l'école maternelle Marie Ravenel bien que régulièrement entretenue, n'est plus aux normes de consommation énergétique et a besoin d'une cure d'embellissement. Fabien Legast, directeur des services techniques d'Agneaux, est le maître d'œuvre des travaux. Il a sollicité les enseignants pour la réflexion de la redistribution des surfaces de manière à répondre aux besoins pédagogiques. Certaines classes seront agrandies grâce à l'optimisation des surfaces mal utilisées. Le projet des travaux a été étudié et voté par les conseillers municipaux.

### La suite des travaux

Les vacances d'été vont être mises à profit pour la rénovation de la salle de restauration scolaire. A la rentrée de septembre 2024, les 4 classes de maternelle intégreront leurs classes rénovées, toutes dorénavant situées au rez-de-chaussée. A partir de cette date, des travaux recommenceront à l'étage, pour un agrandissement de l'école de musique et la mise en place d'une nouvelle salle de motricité au 1er étage. Tous ces travaux sont budgétés. En juillet-août 2025 il est prévu de refaire la cour de l'école maternelle. Les élèves sont d'ores et déjà sollicités pour participer à l'élaboration du projet de cour végétalisée. Ensuite, viendra le tour de l'école élémentaire.



Les élèves maternelles et leurs parents vous souhaitent une belle retraite, Françoise !

Pas moins d'un millier d'enfants et leurs parents agnelais peuvent souhaiter une belle retraite à Françoise Le Sénécal. Depuis 1982, elle est l'indispensable actrice de l'éducation des enfants en maternelle pour définir autrement le beau métier d'ATSEM à l'école Marie Ravenel.

Françoise témoigne : J'ai commencé avec Madame Lebrun, elle m'a bien guidée et m'a beaucoup appris. J'ai eu la chance de travailler avec des professeurs avec qui je m'entendais bien, de même les collègues ATSEM ont toujours eu un bel esprit d'équipe, les bonnes relations de travail sont un réel atout pour les enfants à qui nous devons disponibilité et patience. Le métier est difficile mais Françoise décrit avec émotion les récompenses nombreuses : le petit mot gentil et sincère de l'enfant « je suis trop content de te voir », les câlins à profusion, les cadeaux simples et chaleureux comme les fleurs du

jardin ou de la pelouse, des bougies, des mugs. Une photo dans un petit cadre fabriqué et décoré à la maison est le genre de cadeau qui touche vraiment comme les dessins faits à la maison et rapportés fièrement et affectueusement à Françoise à la rentrée du matin. Récemment, une maman lui a offert un sac qu'elle a cousu à son intention. En effet, les parents savent dire aussi leur reconnaissance. D'ailleurs mon ancienneté dans l'école m'amène à m'occuper d'élèves dont j'ai déjà eu un parent en classe maternelle, c'est l'effet 2ème génération ! souligne Françoise. Françoise et ses collègues Valérie, Caroline et Arielle, confirment ensemble qu'elles exercent leur beau métier par amour pour les enfants. Au revoir Françoise et merci de la part de tous vos élèves petits et devenus grands. NB : les élèves de maternelle accueilleront une nouvelle ATSEM à la rentrée de septembre.

Les inscriptions pour les activités du centre de loisirs se font désormais en ligne sur le nouvel espace famille de Saint-Lô Agglo.

Que ce soit pour les mercredis, les vacances scolaires ou l'espace jeunes, vous devrez maintenant compléter le dossier d'inscription en ligne, notre équipe se tient à votre disposition pour vous aider dans ces démarches alors n'hésitez pas à nous contacter par téléphone : 02 33 57 77 60, par mail : acm.agneaux@saint-lo-agglo.fr ou à venir nous rencontrer dans nos locaux. Cet été, plusieurs mini camps seront proposés pour les 6/7 ans, les 8/10 ans et les pré-ados/ados. Infos et réservations à venir.

### Accueil de loisirs d'Agneaux

Direction Enfance  
Saint-Lô Agglo - Place de l'avenir - Agneaux  
Tél. : 02 33 57 77 60 - 07 85 68 47 66

La pause méridienne fait partie intégrante de la journée d'un écolier. Les enfants peuvent retrouver leurs camarades dans la cour pour jouer, se détendre mais c'est aussi un moment propice pour participer à des activités ludiques et éducatives.

En effet, à tour de rôle, les animateurs de l'Accueil de Loisirs mettent en place chaque jour, de 11h30 à 12h30, une activité différente. Ainsi, le lundi des jeux sportifs sont proposés, le mardi direction la cuisine pour préparer le goûter ; le jeudi petit moment de détente avec l'atelier relaxation et enfin le vendredi les enfants se regroupent pour des jeux de société. Il est alors offert, aux élèves de l'école élémentaire, un panel d'activités diversifiées afin qu'ils puissent s'épanouir dans un collectif, s'enrichir, grandir et se développer.

Enfin, de 12h30 à 13h15, les CP-CE1 participent également à différentes activités élaborées et préparées selon un thème, tel que le Printemps. Les œuvres réalisées permettent notamment de décorer le restaurant scolaire sur une période donnée.

photo à venir

# SAINT-LÔ AGGLO



Pour célébrer le 80ème anniversaire de la Libération et pour venir en complémentarité des actions menées sur le territoire, Saint-Lô Agglo a choisi d'organiser à Saint-Lô, un évènement festif les 6 et 7 juillet 2024. L'office de tourisme et de la culture de Saint-Lô Agglo accompagnera et valorisera également l'ensemble des évènements 80ème organisés sur le territoire (référencement sur l'agenda des manifestations, relais sur les réseaux sociaux et parution dans les éditions de l'office du tourisme et de la culture)



## La Vir'ée du rétro :

La Vir'ée du rétro est un évènement festif sur un week-end proposé sur 2 jours : les 6 et 7 juillet à la plage verte à Saint-Lô.

Inscrit dans la dynamique historique du 80ème, le programme des animations de ce week-end a été élaboré autour de la musique, de l'art, du slow tourisme, de la gastronomie et de l'environnement.

### Au programme de ces deux jours :

#### ■ Un village dédié

- Lieu de départ de randonnées pédestres et cyclos
- Plusieurs concerts
- Des food trucks
- Des expositions
- Des stands valorisant les métiers : barbiers, mode...
- La présence de véhicules anciens
- Brocante
- Des animations : danse, jeux anciens...

#### ■ Un spectacle nocturne unique en clôture le samedi

- Show aquatique - fontaines lumineuses sur la Vire unique créé sur mesure
- élaboré par une société locale
- accompagné par un concert live joué par les 40 musiciens de l'orchestre d'Agneaux
- spectacle respectueux de l'environnement

#### ■ Une enquête grandeur nature le dimanche

- 5 sessions d'1h30 à 2h seront proposées
- 50 personnes par session - tout public
- L'enquête sera animée par une compagnie professionnelle (6 comédiens professionnels)
- L'objectif sera de découvrir l'histoire du territoire de façon ludique

### Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier  
06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22  
cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr



## Renforcer le paysage bocager Lancement de l'opération «15000 arbres 2024»

Saint-Lô Agglo, la Chambre d'agriculture, le CAUE de la Manche, la Fédération des Associations de Boisement de la Manche (F.A.B.M.) et l'association La Fête du Bois renouvellent leur collaboration et renforcent l'opération d'achat de plants d'essences bocagères qui passe de 10 000 à 15 000 arbres. L'objectif : Planter 15 000 arbres pour maintenir durablement le paysage bocager sur le territoire de Saint-Lô Agglo !

### L'opération de plantation passe de 10000 à 15000 arbres en 2024.

Saint-Lô Agglo, la Chambre d'agriculture, le CAUE de la Manche, la Fédération des Associations de Boisement de la Manche (F.A.B.M.) et l'association La Fête du Bois renouvellent leur collaboration pour organiser une opération de commandes de plants d'arbres et d'arbustes d'essences bocagères pour permettre à tous de participer au maintien des paysages bocagers qui font la spécificité de notre territoire. Avec 13 150 arbres commandés par 179 planteurs en 2023, l'opération « 10 000 arbres » a une nouvelle fois remporté un vif succès !

L'intérêt des habitants pour la préservation de ce paysage caractéristique qu'est le bocage ne se dément pas année après année. C'est pourquoi cette année, Saint-Lô Agglo fixe un nouvel objectif à l'opération de plantation qui devient l'opération « 15 000 arbres ».

Les essences concernées sont des essences locales telles que l'Aulne glutineux, le Châtaignier, le Chêne sessile, la Bourdaine, le Troène sauvage, le Hêtre, le Merisier, le Charme, le Noisetier, l'Érable champêtre, le Prunier myrobolan et la Viorne obier. Pour un coût de 1.70 € par plant, Saint-Lô Agglo apporte une aide de 1 € par plant (20 plants minimum par commande et 100 plants aidés maximum par bénéficiaire).

Cette opération est ouverte à tous : particuliers-propriétaires, collectivités, agriculteurs, ...

« Le + » : Les paysagistes du CAUE reçoivent sur rendez-vous les porteurs de projets soucieux de la qualité paysagère de leurs plantations (conception, organisation des plantations,...)

### Date de clôture :

**Pour commander, c'est maintenant et jusqu'au 28 juin 2024**

### Les modalités :

Pour bénéficier de cette opération, il suffit avant le 28 JUIN, de :

■ Commander 20 plants minimum pour toute plantation champêtre telle que la création ou rénovation de haies bocagères, de bosquets...

■ Compléter et retourner le formulaire d'inscription accompagné du chèque de règlement à : Chambre d'agriculture de Normandie Service BOISEMENT - 6 avenue de Dubna - 14 209 Hérouville Saint-Clair Cedex

### Le formulaire de commande est disponible :

• Sur les sites internet de Saint-Lô Agglo et de la Chambre d'agriculture : [www.saint-lo-agglo.fr](http://www.saint-lo-agglo.fr) [www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)

• Dans les mairies, à l'Hôtel de Saint-Lô Agglo et à la Chambre d'agriculture à Saint-Lô

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter : Service Boisement - 06 58 69 45 69 - [commande\\_arbres@normandie.chambres-agriculture.fr](mailto:commande_arbres@normandie.chambres-agriculture.fr)

Les plants seront remis lors d'une livraison groupée qui aura lieu le samedi 7 décembre. Le lieu et les modalités de livraison seront communi-

qués dans un courrier d'invitation envoyé 2 semaines avant la remise des plants.

### A SAVOIR :

■ Depuis 2015, sur le territoire de Saint-Lô Agglo, c'est plus de 81 000 arbres qui ont été plantés grâce à cette opération !

■ Planté le plus souvent à une densité de 1 plant par mètre, c'est donc l'équivalent de plus de 81 kilomètres de haies qui ainsi ont été créés.

Certains plants sont aussi utilisés en regarnissage de haies existantes.



# ÉCOLE DE MUSIQUE

## La vie à l'école municipale de musique



facebook.com/ville.agneaux



Le second trimestre de l'année est consacré aux auditions des différentes classes instrumentales de l'École de musique. Classes de batterie-percussion, de guitare, de trompette et des jeunes de l'I.T.E.P., de violon, de piano, chorale des élèves et l'atelier jazz. Les élèves préparent un programme musical ; ensuite, ils se produisent en audition publique, devant leurs familles et leurs proches, à la médiathèque, au foyer logement « Les rouges gorges », à l'École de musique...



L'équipe de l'École municipale de musique d'Agneaux vous souhaite un bel été !



Le week-end du 24 mars, une cinquantaine de pianistes, venus de la Manche et du calvados, a participé à la 7<sup>e</sup> édition du concours de piano.

Au cours du troisième trimestre, les évaluations et les examens de fin d'année se préparent, ainsi que le spectacle de fin d'année. Les musiciens de l'École municipale de musique et le groupe Nor-kito en répétition, pour préparer le spectacle de fin d'année. **Nous vous attendons le dimanche 23 juin, à 14h, à l'occasion de la fête de la musique, parc de la mairie ou à la salle des fêtes (si le temps est incertain).**

## Une première... à l'école de musique



Mercredi 8 mai 2024, les élèves de l'atelier jazz de l'École de musique d'Agneaux et deux élèves de l'École de musique de Marigny se sont produits lors du festival « Jazz sous les pommiers » à Coutances.

**Jeudi 23 mai 2024** : Audition de la classe de flûte traversière, de clarinette et de l'ensemble harmonique junior, à 18h à l'École de musique.

**Samedi 8 juin 2024** : Audition de la classe de technique vocale à 15h à la médiathèque.

**Mercredi 26 juin 2024** : Journées portes ouvertes, de 10h à 16h, à L'École de musique, place de l'Avenir à Agneaux.

**A partir du 1<sup>er</sup> juin :**

inscriptions pour l'année 2024-2025 à l'École de musique ou sur le site de la mairie.

**Infos pratiques :**

École de musique, place de l'Avenir - Agneaux

Tél. : 02 33 57 28 79 - Courriel : [ecoledemusique@agneaux.fr](mailto:ecoledemusique@agneaux.fr)

# JUMELAGE

## 30<sup>ème</sup> anniversaire du comité de jumelage Agneaux-Bruck

En mai 1994, une chartre est signée à Bruck entre les deux maires de l'époque : Hugo KERSLBACKER, maire de Bruck et Edmond PIEDAGNEL, maire d'Agneaux. Le comité de jumelage Agneaux-Bruck est donc créé.

Pour accompagner M. Piédagnel et ses adjoints, une délégation d'Agneaux composée en outre du comité des fêtes, de la chorale cœur en cœur étaient présents. Divers présidents ont assuré la continuité de ce comité : Patrick Vidon quelques mois en 1994, Alain Métral fin 1994, Claude Gonzalez pendant 7 ans, Daniel Jamard pendant 6 ans et Josette Madoré depuis 2006. Nous avons fêté les 10ans, les 15ans, les 20ans, les 25 ans de notre jumelage à Bruck et à Agneaux, dans la joie et la bonne humeur, qui restent des moments mémorables. Nous sommes allés de nombreuses années en Autriche, accompagnés de jeunes de l'école de musique et de l'orchestre de la CODA, où ils ont tous bien profité des plaisirs du ski. Notre dernier voyage a eu lieu en 2019 avec les musiciens de la CODA. La clarinette de Bruno s'est arrêtée de jouer en octobre 2021... tes concerts, Bruno, à Bruck et à Fusch ont été très



appréciés des amis autrichiens. La délégation présente au 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage était composée de beaucoup de personnes d'Agneaux, avec en outre des adjoints et des membres du conseil municipal qui ont découvert pour la première fois notre belle ville jumelée de Bruck, ainsi que des collégiens de l'institut pour un échange avec les collégiens de Bruck. Le 1<sup>er</sup> mai, jour de la cérémonie du jumelage, a réuni beaucoup de monde autour du sapin décoré avec les discours des maires et des présidents et la remise de cadeaux. Différentes visites ont eu lieu : les mines de sel de Dürnberg, les cascades de Krimml, la célèbre station de Kitzbühel, et la belle ville de Salz-

bourg. Nous avons clôturé notre séjour par la soirée de l'amitié, au son de la musique et de danses autrichiennes. Les collégiens d'Agneaux ont apprécié l'échange qu'ils ont eu avec les jeunes de Bruck. Ce séjour placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, restera un excellent souvenir pour tous. Un seul souhait, que les relations entre nos deux comités continuent encore de nombreuses années ; que les jeunes agnelais et bruckois lient une profonde amitié comme celle que nous avons créé depuis 30 années.

## Comité de Jumelage Agneaux- Frătăuții Noi

### Pourquoi notre comité ?

La création du comité de jumelage remonte en 1993 par une aide humanitaire, qui s'est transformée au fil du temps en échanges culturels. Grâce à nos échanges, nos déplacements et nos accueils, des liens d'amitié se sont établis avec la population roumaine.

Nos activités

Nos échanges : en plus des échanges épistolaires, nous sommes amenés à séjourner dans des familles, ou l'on peut découvrir leur culture, leur patrimoine et leur gastronomie. Lorsqu'une délégation roumaine se déplace à Agneaux, nous les hébergeons chez l'habitant pour leur faire découvrir nos traditions françaises.

**Le loto :**

Tous les ans en février, le Comité de Jumelage organise un loto. De nombreux lots sont à gagner.

**Le marché de Noël d'Agneaux :**

chaque année nous sommes présents et nous vendons notre traditionnel vin chaud.

**Le forum des associations :**

Comme toutes les associations de la ville d'Agneaux, vous pouvez nous y retrouver, on se fera un plaisir de vous présenter notre Jumelage.

Les échanges entre les élèves des écoles d'Agneaux et de Frătăuții Noi:

**Le concours annuel de dessins :**

participation des écoles Marie Ravenel, l'Institut et Frătăuții Noi. Cette année les thèmes ont été choisis par

les professeurs de la ville jumelle « dessine ta fête préférée » pour les CP/CE1/CE2 et « comment vois-tu la vie en 2100 » pour les CM1/CM2. Des récompenses seront remises aux élèves des 2 communes qui auront vu leurs dessins primés (Français et Roumains). Après que tous les dessins soient revenus de Frătăuții Noi, où ils ont été exposés.

N'hésitez pas à venir les découvrir à la Médiathèque d'Agneaux tout au long du mois de juin !

**L'échange entre les écoles : une nouveauté 2024 !**

Le comité de jumelage a proposé aux écoles Marie Ravenel et Frătăuții Noi d'établir une correspondance entre les élèves. Seuls les élèves de CM1 sont impliqués cette année. La participation sera étendue aux CM1/CM2 en 2024-2025.

M. Patrick Enée président du comité de jumelage et Mme Jennifer Enée membre, du conseil d'administration sont allés présenter aux élèves d'Agneaux et à leur institutrice un diaporama pour leur faire découvrir la culture, les paysages ainsi que les traditions d'un autre pays d'Europe, la Roumanie !

Les élèves ont manifesté un grand intérêt et ont posé de nombreuses questions.

En juin 2024, l'échange des élèves d'Agneaux sera suivi d'une correspondance par courrier avec des pe-

tits enregistrements vidéo. L'école de Frătăuții Noi a déjà rédigé et envoyé sa première correspondance, les élèves de Marie Ravenel sont impatients de les découvrir ! Une initiation à la langue roumaine est prévue à l'école d'Agneaux le jeudi 23 mai 2024.

En utilisant des jeux de prononciation, des jeux à relier et en parlant un peu roumain avec les élèves.

**Vous souhaitez nous rejoindre ?**

Vous aimez découvrir de nouveaux pays et traditions, recevoir et être accueillis ou bien encore participer et partager de bons moments conviviaux ? Nous serions ravis de vous compter parmi les membres du Comité de jumelage Agneaux- Frătăuții Noi.

**Vous trouverez nos coordonnées et le bulletin d'adhésion sur le site du jumelage :** [agneauxfratautii.sitew.com](http://agneauxfratautii.sitew.com) ou à la mairie d'Agneaux.

A bientôt, Pe curând !



## La médiathèque fête l'impressionnisme !

Dans le cadre du festival Normandie Impressionniste, plusieurs événements sont programmés au Musée numérique de la médiathèque d'Agneaux. Deux temps forts sont prévus en juin et en septembre en écho aux expositions présentées au musée d'art et d'histoire de Saint-Lô : Les beaux jours de l'artiste Amandine Bourbon-Toulan et Degas, Manet, Pissaro, impression(s) de gravures !

Le dimanche 16 juin à 10h30, Cindy Jouanneau, médiatrice au musée de Saint-Lô, animera un atelier d'illustration : les enfants seront invités à découvrir l'art numérique sur tablette. Inspirés par les œuvres d'Amandine Bourbon-Toulan, les artistes en herbe réaliseront leur création graphique numérique après quelques exercices pratiques pour prendre en main le logiciel et la tablette. L'après-midi du même jour, à 15h, la conservatrice du musée, Emmanuelle Siot, proposera une micro-conférence autour de tableaux impressionnistes présents au catalogue du musée Numérique !

La réservation est conseillée pour ces deux rendez-vous (02 33 77 31 00 ou [mediatheque@agneaux.fr](mailto:mediatheque@agneaux.fr))

■ A la rentrée, un second temps fort sera consacré à l'impressionnisme avec l'invitation de Lobo EL & Cotchei en partenariat avec le réseau Micro-Folie. Ce duo de rappeurs est reconnu dans la discipline du rap improvisé : les deux artistes utiliseront leurs talents pour donner vie aux œuvres impressionnistes sur une musique entraînante et festive.

**Vous pourrez les retrouver lors de deux rendez-vous :**

■ Le samedi 7 septembre à 15h au musée Numérique de la médiathèque d'Agneaux pour un atelier d'écriture lors duquel Lobo EL & Cotchei présenteront leur travail et proposeront au public d'écrire sur une œuvre au choix. Le temps imparti sera mis à profit pour aider les participants à développer leur écriture, leur imagination, voire l'oralité si ces derniers acceptent de lire leur texte au groupe.

■ Le dimanche 8 septembre à 15h au musée d'art et d'histoire de Saint-Lô pour une visite en poésie, rap et slam des collections impressionnistes. Le public pourra également choisir plusieurs œuvres sur lesquelles les artistes improviseront un texte. L'équipe de la médiathèque se réjouit de cette programmation en partenariat avec le musée d'art et d'histoire de Saint-Lô et vous espère nombreux lors de ces rendez-vous !

**Du nouveau au FabLab de la médiathèque !**

Au début du mois d'avril, l'équipe de la médiathèque d'Agneaux a accueilli un nouveau collègue : Steve Oger est désormais présent au FabLab tous les mercredis et les vendredis après-midi pour accompagner le public sur des projets de création numérique et animer des ateliers à destination de toutes et tous ! Un projet en particulier ? Juste une envie de découvrir le FabLab et ses machines ? Vous pouvez prendre rendez-vous avec Steve en écrivant à [fablab@agneaux.fr](mailto:fablab@agneaux.fr) ! Bienvenue Steve !



Pour découvrir le Fablab dans le cadre d'un atelier organisé par la médiathèque, voici les prochains rendez-vous (sur inscription au 02 33 77 31 00 ou [fablab@agneaux.fr](mailto:fablab@agneaux.fr)) :

■ Le mercredi 26 juin à 14h : Mon tee-shirt est le plus beau !

Ramène un tee-shirt et vient le customiser au FabLab (à partir de 10 ans)

■ Les mercredis 10 et 17 juillet à 14h : Viens créer ta cabane à oiseaux !

Sur deux séances de deux heures, tu pourras créer avec la fraiseuse numérique et/ou la scie à chantourner, une petite maison pour les oiseaux du jardin (ateliers pour les ados et adulte)

**Le service de portage de livres à domicile**

La médiathèque souhaite renforcer ses liens avec les personnes en situation d'isolement et/ou de handicap de la commune. Notre nouvelle collègue, volontaire en service civique, Anne Lebreton, va accompagner l'équipe de la médiathèque

dans ce projet ! L'équipe constitue actuellement une malle avec des loupes de lectures, des liseuses adaptées, des ouvrages en gros caractères et des livres audio. L'objectif est que nous nous déplaçons chez vous avec cette malle pour vous proposer des nouveautés et échanger sur vos besoins de lecture. Si vous souhaitez bénéficier de ce nouveau service, n'hésitez pas à prendre contact avec la médiathèque. Nous serons ravies d'échanger et de vous proposer une rencontre à votre domicile !



**Les prochains rendez-vous de la médiathèque :**

**Dimanche 16 juin à 10h30**

Atelier d'illustration numérique (dès 7 ans)

**Dimanche 16 juin à 15h**

Micro-Conférence « Normandie Impressionniste » au musée Numérique

**Samedi 22 juin à 11h**

Tambouille d'albums : « Tous au jardin » (0 - 3 ans)

**Samedi 22 juin à 14h30**

Atelier tricot

**Mercredi 26 juin à 14h**

Atelier au Fablab : Mon tee-shirt est le plus beau !

**Samedi 29 juin à 16h**

Concert dessiné : un spectacle musical illustré par Alice Charbin, en partenariat avec l'école de musique d'Agneaux et l'école Marie Ravenel !

**Samedi 6 juillet**

Bibliothèque vivante ! Au programme tout au long de la journée : yoga, cuisine ayurvédique, partage d'expériences et spectacle de danse ...

**Mercredis 10 et 17 juillet à 14h**

Atelier au Fablab : Viens créer ta cabane à oiseaux !

Pour tous ces rendez-vous la réservation est conseillée. (02 33 77 31 00 ou [mediatheque@agneaux.fr](mailto:mediatheque@agneaux.fr))

## Fête de la musique du dimanche 23 juin il y en aura pour tout le monde !



Comme chaque année, les enfants pourront bénéficier d'un spectacle qui leur est particulièrement dédié. Dès 14 heures, le groupe Norkito accompagné de l'école municipale de musique d'Agneaux enchante petits et grands en donnant un spectacle intitulé « une balançoire sur la lune ». A 15h30, nous accueillerons monsieur Ribouldingue avec son spectacle « une balançoire sur la lune » pour une autre parenthèse musicale pour nos chères petites têtes blondes... Puis à partir de 18 heures, place au super concert pour les grands avec le groupe Barnguys, valeur sûre de la scène Blues rock Française... Tout au long de l'après midi, nous proposerons pour les enfants des gouters à prix coutant et pour tous nous proposerons des boissons variées à la buvette. Venez donc nombreux en famille et entr'amis profiter de cet après midi exceptionnel.



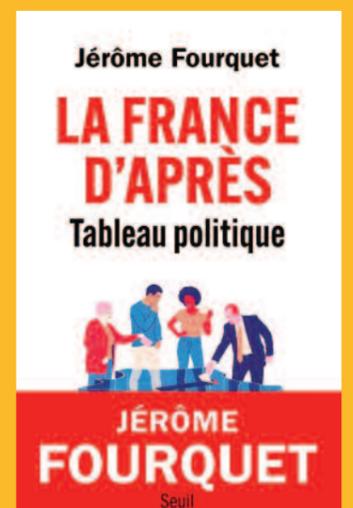
Le 3 février nous avons reçu à Agneaux Jérôme Fourquet, sondeur et politologue dans le cadre des rendez-vous de la culture. Depuis trois ans, 2 à 3 fois par an, des intellectuels se sont succédés pour donner des conférences. Après Michel Boivin, Pascal Perrineau ou Christian Le Bart, nous avons décidé, de faire venir un spécialiste de la vie politique. Basé sur son livre, La France d'après. Tableau politique, Jérôme Fourquet, devant près de 150 personnes, nous a livré son analyse de la France politique en 2024 après la séquence électorale de 2022, présidentielle et législatives, et avant le scrutin du 9 juin.

## Les guerres oubliées Indochine et Algérie



L'année 2024 est marquée par la commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement. Mais cette année est également le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'année 1954 durant laquelle se sont succédées les guerres d'Indochine et d'Algérie. En effet, si au printemps 1954 les accords de Genève mettent fin au conflit en Indochine, quelques mois plus tard, à la Toussaint 1954, commence une nouvelle guerre de la décolonisation en Algérie. Ces guerres ont bien souvent été mises de côté et oubliées. Il a donc été décidé en partenariat avec l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) de créer au printemps 2024 une exposition

sur ces deux conflits. Cette exposition a été construite autour de des expositions composées de panneaux pédagogiques et Yves Mongold, historien et enseignant, nous a fait prêté des objets de la vie quotidienne. Ainsi, une déambulation a permis aux visiteurs de se plonger dans ces deux conflits. Le 30 mars, François Cochet, historien et spécialiste des mémoires de guerre, est venu faire une conférence sur ces deux conflits et leurs mémoires. Devant plus de 80 personnes, il a évoqué les difficiles mémoires de ces deux conflits.



# JEUX OLYMPIQUES

Pour mettre en valeur les Jeux Olympiques de Paris 2024, la municipalité d'Agneaux a souhaité s'associer avec le comité départemental olympique et sportif (CDOS) et le réseau CANOPE pour organiser des rendez-vous préolympiques entre mars 2022 et mars 2024.

L'objectif est de créer une ferveur et un fil rouge autour de cet événement en accueillant des sportifs ou anciens sportifs qui ont participé ou qui sont susceptibles de participer aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Ces rencontres deviendront des souvenirs impérissables autant pour les grands que pour les petits.

Ces rendez-vous ont été organisés autour de 2 grands axes :

■ La rencontre des sportifs avec les jeunes des établissements scolaires de la commune d'Agneaux (Institut et Marie Ravenel)

■ Une conférence avec les sportifs invités auprès des citoyens du territoire.

5 rencontres ont eu lieu durant ces 2 années :

■ L'équipe de France, une valeur cardinale

Le vendredi 18 mars 2022, ces rencontres ont permis de réunir des anciens cyclistes (Claude Carlin et Richard Vivien) accompagnés par « la voix du Tour » en la personne de Daniel Mangeas ainsi que Benoît Cosnefroy et Valentin Madouas (devenu depuis champion de France 2023), membres de l'équipe de France de cycliste. Ces sportifs ont échangé, à travers leurs parcours sportifs, sur l'importance et l'honneur de défendre les couleurs de l'Équipe de France.

■ Les femmes dans les Jeux

4 femmes : Aurélie Bresson (fondatrice du magazine « Les Sportives » et Présidente de l'association Alice Maillat), Romane Lemièrre (espoir française de la course à pied), Laurie Phai (championne de tennis de table franco-cambodgienne et marathonnienne) et Anne-Marie Baudouin (gymnaste étant participante au Jeux de Séoul) nous ont rendu visite le 30 juin 2022 pour partager leurs expériences et échanger sur la place des femmes dans le sport et plus particulièrement sur l'importance de participer aux Jeux Olympiques.

■ Les Jeux Paralympiques dans l'Histoire

Le 13 avril 2023, la commune d'Agneaux a eu l'honneur de recevoir Marie-Amélie Le Fur, multiples mé-



daillées paralympiques, présidente du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF). Marie-Amélie a pu évoquer son parcours personnel et sportif qui nous a montré sa force et résilience. Ce temps fut aussi l'occasion de parler de l'importance d'une société inclusive.

Les scolaires ont été sensibilisés aux différentes disciplines du parasport. Ces moments ont été couverts médiatiquement avec la présence de France 3 et notamment un direct sur la place Edmond Piedagniel dans le 12/13 !

■ L'or par procuration, l'autre quête de l'entraîneur

Le 24 et 24 novembre, ce fut l'occasion pour la commune d'Agneaux de mettre à l'honneur l'un de ses an-



ciens habitants et sa famille toujours agnelaise en recevant Ludovic Dela-

cotte. Ludovic, champion de France et d'Europe de judo et actuellement entraîneur de l'équipe de France féminine et notamment de Clarisse Agbégnon (multiples championnes olympiques) a captivé les scolaires et l'auditoire. Il a évoqué les coulisses de la préparation et des différents instants avant la finale et le titre olympique de Clarisse ainsi que la préparation de Paris 2024 et la conquête du « Graal » avec une victoire espérée à domicile. La soirée s'est conclue par un témoignage de Clarisse remerciant Ludovic pour sa personnalité et son engagement.

■ Les Manchois aux Jeux

Le dernier rendez-vous a eu lieu le 28 mars dernier.

A 3 mois des jeux olympiques, Eric Delaunay, champion d'Europe et double champion du monde par équipes de skeet olympique est venu à la rencontre des élèves d'Agneaux. Le skeet est une discipline de tir, il faut atteindre 123 cibles en argile sur 125 avec une seule cartouche par cible. Eric est né à Saint-Lô, scolarisé à l'école de l'Institut, et est licencié en ball trap à Bréville sur mer. 7ème aux JO de Rio et 5ème à Tokyo, il sera une réelle chance de médaille olympique à Paris cet été. Il témoigne avec plaisir de son rêve olympique, de l'émotion ressentie au défilé de l'ouverture des jeux et de l'ambiance des JO, il y a déjà rencontré les plus grands de toutes les disciplines comme Usain Bolt, Tony Parker et Teddy Riner.

Eric Delaunay a fait une promesse aux élèves : « si je gagne une médaille, je reviendrai vous voir ». Il ajoute un conseil pour tous les sportifs petits et grands : « la clé c'est d'avoir la flamme pour son sport ».

L'ensemble des échanges avec tous les sportifs ont été des vraies leçons de vie. La municipalité d'Agneaux accompagnée du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) et le réseau Canopé souhaite vivement remercier tous les sportifs qui nous ont accompagnés à préparer les Jeux Olympiques Paris 2024 en transmettant les valeurs de l'Olympisme.



Photo Eric Delaunay



## Le Tour de La Manche

C'est par un magnifique samedi ensoleillé que la Ville d'Agneaux a accueilli une épreuve de contre la Montre de la 59ème édition du Tour de la Manche. 19 équipes et 105 coureurs se sont affrontés sur ce contre la Montre de 11,2kms qui partait d'Agneaux, passait par les teuses d'Hébécrevon, traversait Théreval puis revenait par la route de la Chapelle en Juger.

Le vainqueur de ce contre la Montre est Julien Jamot de l'équipe ES Torigni, avec 13 minutes et 9 secondes soit une moyenne de plus de 51km/h et un écart conséquent avec le second (14 secondes). Les chronos suivants étaient très serrés, et quelques millièmes de différence entraînaient la gain ou la perte de nombreuses places dans le classement. La descente de la Chapelle en Juger a permis d'atteindre pour certains coureurs la vitesse impressionnante de près de 85km/h.



Les spectateurs étaient également au rendez-vous, passionnés et curieux qui ont pu voir notamment sur les routes de Coutances et de Périus la vitesse impressionnante des cyclistes ainsi que leurs vélos. Il était également possible de déambuler sur la place Pierre de Gouville et de la Salle des fêtes pour aller à la rencontre des équipes.

Les signaleurs présents à tous les carrefours ont assuré la sécurité avec grand professionnalisme pour que cet événement se déroule sans accroc et en toute sécurité pour les vélos, sans oublier motards et voitures suiveuses. Les équipes techniques de la Mairie étaient au travail dès 5h du matin pour assurer toute la préparation et la sécurisation du parcours, ils ont également fait le nécessaire pour rétablir la circulation très rapidement dès la fin de la course.

Un grand merci tout particulière-

ment aux 47 signaleurs bénévoles présents dès 8h du matin ainsi que les différentes associations : Les Agnelets, Joie et Santé, Hébécrevon course à pied et La Sécurité Routière. Sans eux cet événement n'aurait jamais pu être organisé !





**Déviations et stationnement interdit**

**De 5 heures à 24 heures**

**Le Samedi 15 juin 2024**

(Place de Gouvillie, parkings place Ed. Piedagniel, rue du stade, rue du clos des mûres, rue de la petite falaise, rue de la cavée, rue Hocquigny, rue saint fiacre)

**AGNEAUX**  
**Samedi 15 juin 2024**  
**(vide-greniers)**

Véhicule sécurité Vide-greniers

- 1 Place de Gouvillie
- 2 angle Route de Coutances et rue des hauts vents
- 3 angle Route de Coutances et rue de Turgis
- 4 rue du Général de Gaulle

Agneaux contact

Directeur de publication : Alain Sevêque - Secrétaire de rédaction : Cyril Crespin

Comité de rédaction : Dany David, Géraldine Paing, Evelyne Massicot, Elodie Hautot, Guillaume Claye, Etienne Choisy...

Contributeurs : Véronique Lepigeon, Clotilde Lambert, Lucie Hamel - Crédit photos : Mairie d'Agneaux, Manche Yoga, Saint-lô Agglo, x

Impression : Imprimerie Lebrun Caen - Conception : Philippe Mauger Saint-Lô 06 08 93 71 93



facebook.com/ville.agneaux